



*Ménager la chèvre et le loup.... (Var Matin du 22/02/2017)*

## BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2017

N°309

### LE MOT DU MAIRE

De la délinquance....

Voilà bien un sujet alléchant pour les porteurs de mauvaises nouvelles. Pourtant ici à Sainte-Anastasie sur ce sujet, la pitance est un peu maigre et même en grattant sous le paillason, il peut être nécessaire d'y ajouter quelques épices de rêve ou d'amertume.

Pour ceux qui cependant aiment les chiffres et leur accordent quelque crédit, nous pouvons en publier quelques uns dont la source n'est pas contestable.

En effet, depuis des années, donc bien avant 2014, la commune a connu d'excellents résultats en ce domaine sur l'ensemble de son territoire.

Ces données chiffrées, relevées par la Gendarmerie Nationale, nous les publions dans ce bulletin en page intérieure. Sachons toutefois les interpréter sans tomber dans un optimisme béat. Tout d'abord en raison du fait que leur amélioration progressive ne pourra se prolonger éternellement. Ne tombons pas en effet dans l'enthousiasme ministériel en évoquant « une croissance négative ».

Par ailleurs nous ne pouvons exclure quelques fièvres saisonnières souvent alimentées par des flux structurés, professionnels souvent itinérants.

Enfin pour mieux appréhender ce casse-tête chinois nous pourrions sur un ton qui pourrait être plaisant affirmer sans risque quelques contradictions :

- l'efficacité de la Gendarmerie Nationale et de la Police Municipale est une fois encore avérée
- l'efficacité de la vidéo protection trouve sa pertinence dans la mesure où son exploitation est conduite en collaboration étroite avec toutes les forces de l'ordre d'un territoire intercommunal.

Cette présentation serait tout à fait incomplète si l'on ne notait pas l'action positive, notamment vers la jeunesse, de notre tissu associatif, ni des nombreux témoignages spontanés de particuliers contribuant de façon croissante à l'aboutissement des enquêtes.

Et puis nous le savons bien comme le soulignait Coluche, « plus il y a de gendarmes plus il y a de délinquance ». Ceci est une évidence puisque de multiples infractions relevées conduisent ainsi le plus souvent à des nombreuses interpellations.

Prions donc avec les gendarmes pour Sainte Geneviève.

*Jean-Pierre MORIN*



E-mail : [s.anastasio@wanadoo.fr](mailto:s.anastasio@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastasio.fr](http://www.ste-anastasio.fr)



Madame, Monsieur,

Lors des feux de forêts de l'été 2016, dans le département du Var comme dans les départements limitrophes, les Sapeurs-Pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été correctement débroussaillées ont été quasiment toutes épargnées par les flammes, et ils ont ainsi pu se consacrer à une attaque plus dynamique du feu. Malheureusement, trop peu de propriétés dans notre département sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation.

Les dommages n'ont fort heureusement été que matériels, mais des vies humaines ont été exposées. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation du sinistre en cas de non-respect des obligations légales de débroussaillage.

C'est pourquoi, face à ce risque, votre mairie et la Préfecture du Var s'engagent pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillage. Vous trouverez en pièce jointe une fiche illustrative pour vous accompagner dans la bonne réalisation du débroussaillage de votre propriété (espacement des arbres, élagage, mise à distance du bâti, élimination des bois morts et déchets végétaux, etc.). Vous pouvez également consulter le site internet de la Préfecture pour accéder à toutes les informations utiles : [www.var.gouv.fr/debroussaillage-r423.html](http://www.var.gouv.fr/debroussaillage-r423.html)

Des contrôles interviendront en 2017 pour vérifier la bonne exécution du débroussaillage obligatoire. En cas de non-respect, conformément au Code forestier, vous seriez passible d'une amende forfaitaire de 135 €. Un arrêté de mise en demeure serait pris à votre encontre, le procureur de la République informé, et les travaux pourraient être réalisés d'office à vos frais.

Nous comptons sur vous, Madame, Monsieur, pour accomplir les travaux nécessaires à votre sécurité, et celle de vos proches. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Préfet du Var**  
Jean-Luc VIDELAINE

**Le Maire de Ste-Anastasie-sur-Issole**  
Jean-Pierre MORIN

**Illustrations de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015**

**portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var**

Pour plus d'info : <http://www.var.gouv.fr : Accueil/Politiques publiques/Environnement/Forêt/Débroussaillage/L'obligation de débroussailler>

**Extraits de l'article 1**

**En zone N (naturelle ; voir PLU ou POS) :** abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 m (dessin 1) ainsi qu'aux voies privées y donnant accès sur une profondeur de 2 m (dessin 2) de part et d'autre de la voie.

**\*Profondeur portée à 100 m**

- en zone R et En1 pour les communes concernées par un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) ;
- Par arrêté municipal s'il y a lieu.

**Dessin 1** : Zone N, abords des constructions sur une profondeur de 50 M.

**Dessin 2** : Zone N, accès à une voie sur une profondeur de 2 M de part et d'autre.

**Dessin 3** : Zone U (urbaine ; voir PLU ou POS) : Terrains, bâtis ou non bâtis, situés dans les zones urbaines (dessin 3).

**Zone U** : Zone urbaine, ZAC, lotissement : débroussailler partout.

## Note sur la délinquance à Sainte-Anastasie (source Gendarmerie Nationale)

### Evolution de la délinquance à Sainte-Anastasie

|   | 2015     | 2016    |
|---|----------|---------|
| Faits de délinquance<br>dont<br>Parking des Ferrages                                      | 64<br>10 | 46<br>0 |
| Cambriolages<br>(villas, cabanons...)   | 5        | 6       |
| Interventions sur la<br>Commune<br>(Gendarmerie Nationale)<br>(rodeurs, bruits....)       | 51       | 40      |
| Sur l'ensemble des<br>8 communes du Val<br>d'Issole                                       | 73       | 137     |
| Délinquance relevée sur<br>l'ensemble de la<br>circonscription<br>(Gendarmerie Nationale) | 623      | 735     |

### TRAVAUX DU MOIS

- Débroussaillage aux abords de la RD15  
+ terrain des bories
- Nettoyage canal d'arrosage aux Horts
- Nettoyage quartier haut village
- Travaux dans les écoles
- Travaux salle polyvalente
- Fin du nettoyage entrepôt des Aires
- Installation d'un poste ramassage cartons parking  
des Ferrages



### Poste à cartons

**Merci de déposer vos cartons pliés à l'intérieur.**

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Liste des mairies les plus proches :



# LA VIE AU VILLAGE



## CULTURE

L'année artistique 2017 à la salle Albert Garnier a débuté avec deux artistes de renom. Karen COUGHLIN et Monika CULMANN.

L'exposition s'est enrichie par la présence remarquée de Jacques SERENA qui publie ses romans aux Editions de Minuit et écrit pour le théâtre.

*Cathy SABATIER, Adjointe à la Culture*



**Olivia MOELO**

**2017**

**Vernissage**  
Vendredi 10 mars  
à partir de 18h

**Exposition**  
VSD 10 au 12 mars  
VSD 17 au 19 mars  
de 15h à 18h

SALLE ALBERT GARNIER  
SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE



## COOP'ART

### OLIVIA MOELO

Diplômée des Beaux-Arts de Rennes, Olivia Moelo vit et travaille dans le Var.

Plasticienne, elle utilise une technique mixte, emploie l'encre, l'acrylique, mais aussi la laine, les matériaux de récupération, la résine, pour une œuvre qui aboutit parfois à une installation monumentale.

Un travail de la matière et de la couleur, pour la couleur, axé sur l'intime de l'être.

A découvrir.

*Le Président, Michel POTIER*



## ÉLECTIONS : changement d'adresse

Toute personne ayant déménagé au sein même de la commune doit se manifester auprès du service « élections » tel : 04.94.69.64.10, afin de pouvoir recevoir sa nouvelle carte électorale suite à la refonte, courant du mois de mars.



INFIRMIERE D.E  
Claire COUTURIER  
06.64.15.74.47  
Tous soins à domicile  
Cabinet sur RDV  
Quartier les Négadisses,  
rue Départementale 15  
83136 Sainte Anastasie sur Isole  
clairecte.couturier@gmail.com

Infirmière D.E. libérale

COUTURIER Claire

06.64.15.74.47

Quartier les

Négadisses

83136

STE ANASTASIE

Tous soins à domicile et sur RDV au cabinet  
Permanence au cabinet tous les mercredis  
de 6h30 à 10h30 (prélèvements sanguins,  
injections, pansements, etc....)



## LE DÉBROUSSAILLAGE EN 2 MOTS

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire des constructions, bâtiments, y compris au-delà de la limite de sa propriété sur une profondeur de 50 mètres.

Le contrôle de sa bonne exécution incombe au maire et un retard des travaux expose le propriétaire à des sanctions.

Un bon débroussaillage doit réduire la densité de végétation au sol et aérienne.

Il faut donc réduire les herbes hautes, buissons, arbustes en densité trop importante, éliminer tous les bois morts, broussailles et herbes sèches, élaguer certains arbres ou couper ceux situés à moins de trois mètres des habitations.

*Marcel LEPAGE, 1er Adjoint*



## ÉCOLES

Françoise BOIDIN, Directrice des NAP assurera une permanence

- à la mairie de Ste Anastasie de 8h30 à 12h et à la garderie de l'école de 16h30 à 18h

Vendredis : 17/03, 24/03, 28/04, 19/05, 09/06 et 23/06

- à la mairie de 13h30 à 16h

Mercredis : 22/03 et 21/06

*Eliette BERTHET, Adjointe aux Écoles*



# LA VIE ASSOCIATIVE



## CLUB DES CIGALES

En collaboration avec l'association « **VOYAGES POUR TOUS** » nous vous proposons :

- **Le jeudi 16 mars 2017** : Sortie à **AIX en PROVENCE** comprenant la visite du musée du calisson suivie d'un déjeuner spectacle au restaurant « La Figonette » Prix par personne **59 €** comprenant le transport, le musée et le déjeuner - vin et café compris-

- **Le vendredi 24 mars 2017** : Sortie à **VINTIMILLE** - déjeuner libre - Prix par personne **25 €**  
- Inscriptions avant le 20 mars au 06 60 81 61 85

- **Le dimanche 2 avril 2017** : à **NEOULES** - Sensibilisation au code de la route gratuite suivie **en option** d'une paëlla - prix **27 €** - Inscriptions avant le 20 mars au 06 60 81 61 85

*(Pour toutes les sorties les prix sont calculés sur la base de 30 personnes)*

Voici déjà le mois de février qui s'achève, l'atelier « **PROVENCAL** » vous propose un dicton adapté à cette saison :

« **La neu de febríe tent coumo l'aiga dins un panié** »

« **La neige de février tient comme l'eau dans un panier** »

Et l'atelier « **JEUX DE MOTS** » vous invite à la fête

**C**hars décorés et musique

**A**valanche de confettis

**R**emous de foule en liesse

**N**ouvelle Orléans en fête

**A**u rythme endiablé du jazz

**V**acarme joyeux

**A**ccords d'instruments déchaînés

**L**a Grande Fiesta

*La Présidente, Rose-Marie CHRIST*



## FOOTBALL CLUB DE SAINTE-ANASTASIE

Voici le premier bilan de cette seconde partie de saison. Cela commence très fort :

Notre équipe U17 (-17 ans) réussi un super parcours en coupe du Var où elle s'est qualifiée pour les 8èmes de finales. Elle sera confronté le weekend du 26/27 mars (dates et horaires à définir) à l'équipe de Draguignan ; un joli match en perspective et un exploit à leur portée. Cette excellente performance vient conforter le travail effectué depuis le début de saison : ils sont 2nd du classement alors que cette équipe est composée d'une majorité de joueurs nouveaux au club !

Les U15 continuent leur excellente performance en championnat où ils n'ont concédé qu'une seule défaite ! Félicitations !

Les 2 équipes U13, après un début de saison difficile, enchaînent les victoires, très prometteur !

Les U11 ont survolé la première moitié de saison et on a dû les « monter » d'une division : 1er match 1ère victoire contre le Beausset....Continuez !

Les U10 après plusieurs défaites en début de saison enchaînent aussi les victoires : le travail paye toujours !

Les « petits » U6 à U9 portent toujours fièrement les couleurs de notre club et brillent très souvent lors des plateaux et des tournois : la relève est assurée !

J'espère vous voir nombreux supporter nos jeunes qui ont, à notre grande joie, un comportement exemplaire : les éducateurs font un travail remarquable : merci à eux, aux parents et à la municipalité pour son soutien.

*Franck PEREGO, Président du FC Sainte-Anastasie.*



**LES MEDAILLÉS MILITAIRES** de la 1754<sup>o</sup> section de Ste Anastasie-Forcalqueiret se sont réunis à la salle polyvalente du village pour partager la traditionnelle galette des Rois.

Michel Duvette, président a tenu à évoquer la mémoire des militaires Français morts au service de la France sans oublier les victimes des attentats et des forces de sécurité. Il a fait respecter une minute de silence. Puis fut organisé un Loto avant la dégustation des galettes et gâteaux des Rois et l'élection de la Reine et du Roi de la journée.

PS : vous partagez nos valeurs républicaines, vous êtes médaillé militaire ou non, rejoignez nous, l'union et la solidarité sont notre force et notre fierté.



Pour nous contacter : tél 04.94.86.69.90 ou mieux venez partager un moment autour d'un café le lundi ou jeudi après midi de 15h à 17h Espace Respélido 1er étage, face à la mairie de Forcalqueiret.

*Le Président, Michel DUVETTE*

## LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**Samedi 4 mars** : Carnaval APESA à partir de 14h30 parking salle polyvalente

**Vendredi 10 mars** : Vernissage exposition Olivia MOELO à 18h salle Albert Garnier

**Exposition du 10 au 12/03 et du 17 au 19/03 de 15h à 18h**

### **Le carnet de Sainte-Anastasia**

#### **Naissances :**



Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Maëlya BRUN née le 3 janvier 2017, de Priam MESSINA né le 6 janvier 2017 et de Victorio MESSINA né le 29 janvier 2017.

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

### **Petites annonces :**

Loue appartement 30m<sup>2</sup> à Ste-Anastasia  
450 € Tel : 06.84.61.23.21

Recherche maison 55/60m<sup>2</sup>  
avec jardinet à Ste Anastasia  
ou Garéoult 140 000 € Tel : 06.61.86.00.11

Professeur Anglais et Espagnol donne cours particuliers à domicile du collège au lycée, cours perfectionnement adultes également. Préparation aux examens scolaires, à l'entrée aux grandes écoles et organisation de stages intensifs. Basé à Garéoult déplacement possible 20km autour. Tarif horaire 20 euros.

Tel : 06.40.83.02.69 ou renseignements Mairie de Ste-Anastasia auprès d'Anne-Laure

**ZINGUERIE - TERRASSES BOIS - AMENAGEMENTS**  
06 95 97 12 88 - ENTREPRISE.KSK@GMAIL.COM

**INSTITUT DE BIEN-ÊTRE**  
Onglerie  
Massages (non thérapeutiques)  
Soins esthétique hommes et femmes

168 chemin du jas  
83136 Ste Anastasia sur Issole  
www.clean-beauty-var.fr **06 82 79 69 39**

**Ra Fa Couille**  
Traiteur  
Cuisine gourmande à emporter ou sur place  
Charcuterie, Fromage, Epicerie fine  
Quartier les Négandasses 83136 Ste Anastasia  
Tel: 06 80 17 77 46

Départ le samedi 11 mars 2017 à 15h00 de la gare de Sainte-ANASTASIE (retour 18h00)

Le train de la Saint-Patrick au son des cornemuses des "Celtic Souleù"

Réservez vite vos places pour le voyage au 06 07 98 03 09 ou sur www.attcv.fr

Tarif adulte 15 € (dégressif jusqu'à gratuit pour les enfants)

Rendez-vous sur celticsouleu.fr - contact: 06 77 89 57 71

Rejoignez nous sur

Organisé par l'Association Touristique du Train du Centre Var

Animations musicales dans le wagon-buvette et en gare de Brignoles

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INFORMATIONS LOCALES

#### MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le  
**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H**  
**et le Mercredi de 13H30 à 16H30**  
Tel : 04.94.69.64.40

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30  
Samedi de 9h à 12h00  
Tél : 04.94.72.27.40

#### DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à  
12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H  
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27

Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,  
Le Val et La Roquebrussanne

#### RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres"  
Le 1er mardi de chaque mois  
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

#### ASSOCIATIONS

##### ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

##### EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste Forcalqueiret  
Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h  
Vendredi après-midi de 14h à 16h

##### DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret  
Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h  
Mercredi et vendredi de 14h à 17h30  
Mmes FURTER 0650885010 / CLERC 0613976425

##### LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire  
Tél : 06.68.16.23.67

##### ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés  
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08  
Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque  
mois de 10H30 à 11H30

#### DIVERS

##### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne  
de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de  
l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h  
Pour tous renseignements ou rendez-vous  
Tél au 04.98.05.93.81

##### C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés  
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles  
Cité Administrative, Rue des Déportés  
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

#### Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Mission Locale

TERRE : 1er mercredi du mois toute la journée  
et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

MER : le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

Renseignements au 04.22.43.90.10

ou la [Mission Locale 04.94.59.03.40](tel:04.94.59.03.40)

#### NUMEROS UTILES



##### MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40  
- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42  
- Service cantine : 04.94.69.64.10  
Fax : 04.94.69.64.41

##### POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : [pm@ste-anastasiae.fr](mailto:pm@ste-anastasiae.fr)

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :  
04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi  
de 9H à 11H30  
- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :  
Tel : 04.94.69.64.47  
reçoit le lundi et jeudi de 9H à 11H30

#### GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les urgences  
Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y  
compris les simples contacts ou demandes de  
renseignements

URGENCES Pompiers : **18** Samu : **15**

#### FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à  
Rocbaron : **04.94.86.40.24**

#### PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :  
32 37

#### DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83  
Téléphone : 10 15 (\*)  
Eau et Assainissement : 0810 757 757  
(\*) en cas de dérangement de votre ligne vous  
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis  
à votre disposition pour contacter France Télécom

#### ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec  
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30